

Economie - Emploi

Le pôle artisanal

› 12 espaces adaptés pour les entreprises

1. Le pôle "Cap'Artisans" regroupe 12 box de tailles différentes sur 1500 m².
2. Les locaux ont été pensés pour s'adapter à toutes les situations : portes sectionnelles, possibilité de création de bureau dans les mezzanines, ...
3. 2 box sont réservés pour des créateurs d'entreprise issus des quartiers prioritaires.

› Des prix attractifs (50 € / m² / an)

› Vous êtes un artisan engagé pour les quartiers et les habitants ? Ces box s'adressent à vous.

Pour plus de renseignements, contacter Aurélie Macaré, chargée de commercialisation de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion Territoriale) au 06 08 77 96 19 ou par mail aurelie.macare@anct.gouv.fr

Les aides aux commerces

Le Pays de l'Isle en Périgord et ses partenaires (Etat, Communauté d'Agglomération, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Dordogne, Périgord Numérique) vous accompagnent dans vos projets de développement grâce à un programme dédié.

Celui-ci vise à soutenir la modernisation de l'outil de travail des artisans et commerçants du territoire.

Quels types de travaux sont éligibles ?

- la modernisation des locaux d'activité ;
- les aménagements d'accessibilité à tous les publics ;
- les véhicules de tournées électriques et leur aménagement ;
- la sécurisation des locaux d'activité contre les effractions ;
- les équipements de réception par satellite.

La subvention varie selon la localisation de l'entreprise, son activité et les investissements réalisés et peut atteindre 9 000 €.

Pour plus de renseignements, contacter le Pays de l'Isle en Périgord au 05 53 35 13 53 ou par mail locmr@pays-isle-perigord.com

Les clauses sociales

› Des heures de travail rémunérées sont réservées pour les habitants des QPV qui souhaitent travailler et cela, dans plusieurs domaines d'activités :


- dans le BTP sur des chantiers (démolition, désamiantage, construction ...)
- pour les activités de service (entretiens des espaces verts, ménage, comptabilité, secrétariat, déménagement ...)
- pour la maîtrise d'oeuvre (architecte, dessinateur ...);

► **Contacts :**

1. Doriane GADRAT de la Maison de l'Emploi du Grand Périgueux (MDE) : d.gadrat@mde-grandperigueux.fr - tél. 05 53 06 68 20
2. Virginie MERILLOU du Conseil Département Dordogne Périgord : v.merillou@dordogne.fr - tél. 05 53 02 04 38

Contact

	<p>DIRECTION DE LA COHÉSION TERRITORIAL E Manon COUTEAUD Cheffe de Projet PRU</p>	<p>✉ Courriel ☎ 0553356640</p>
---	--	---

	<p>255 rue Martha Desrumaux 24000 PÉRIGUEUX ALLO AGGLO 05 53 35 86 00</p>
<p>> CONTACT</p>	